



ÉTUDE DE FAISABILITE DE SOLUTIONS DE MOBILITÉS COLLECTIVES ET PARTAGÉES

Communauté de Communes Terre de Camargue



**Terre de Camargue
Action Climat**

**Développer
les mobilités
alternatives**



CALENDRIER : de novembre 2024 à octobre 2025

CONTEXTE

La Communauté de Communes Terre de Camargue (CCTC) a approuvé le 8 février 2024 son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Cette politique porte l'ambition de faire de l'intercommunalité un territoire à énergie positive en 2050. Sur le territoire, les transports sont le premier poste de consommation d'énergie et le premier émetteur de gaz à effet de serre.

Fort de nombreux travaux réalisés (renouvellement du projet de territoire, élaboration du PCAET) et au projet tutoré conduit par les étudiants du Master Mobilité de Paul Valéry à l'échelle du PETR, la CCTC dispose d'une vision globale des mobilités sur son territoire lui permettant de s'exonérer d'un schéma.

OBJECTIFS

Le besoin de l'intercommunalité est davantage celui de la faisabilité de solutions de mobilités collectives et partagées d'ores et déjà identifiées : extension de la future navette urbaine du Grau-du-Roi aux 3 communes, déploiement du covoiturage et création d'un tram train à l'échelle de la CCTC. La faisabilité sera étudiée à travers les facteurs suivants : économique, technologique, technique, opérationnel, juridique, commercial et financier.

MISE EN ŒUVRE

- Le bureau d'étude missionné devra proposer des scénarios de déploiement des trois projets précités en détaillant finement les conditions de mise en place et de réussite ainsi que les aspects financiers et organisationnels en découlant.
- Durée estimative de la mission : 9 à 12 mois.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	MONTANT HT
Prestation bureau d'étude	50 000 €
Coût TOTAL	50 000 €

PLAN DE FINANCEMENT	MONTANT	
État – Fonds vert (sollicité)	50%	25 000 €
Autofinancement	20%	10 000 €
Aide LEADER	30%	15 000 €
TOTAL	100%	50 000 €

Plafond études/schémas/diagnostics : 15 000€ FEADER



ÉTUDE MOBILITÉS COLLECTIVES - CC Terre de Camargue

CRITÈRE STRATÉGIQUE – adéquation du projet à la stratégie du GAL

Fiche Action 1 : Préserver un cadre de vie privilégié en transition conciliant ruralité et urbanité

Objectif opérationnel 1.4 : Encourager aux mobilités actives et partagés au quotidien

Extrait stratégie GAL : « Marqué par une prédominance de la voiture individuelle, l'optimisation des déplacements internes vers des modes plus sobres constitue un enjeu fort de la stratégie. »

Commentaire :

-

OUI (5pts)

NON (0pt)

CRITÈRES D'EXEMPLARITÉ

Ancrage territorial et coopération

- Coopération entre les trois communes ;
- Une concertation des usagers est-elle prévue ?

OUI (1pt)

NON (0pt)

Innovation et expérimentation

- Adaptation d'un tram-train aux flux touristiques ;
- Nouvelle navette urbaine

OUI (1pt)

NON (0pt)

Impact écologique

- Réduire les GES par la mobilité collective (alternative à la voiture) ;

OUI (1pt)

NON (0pt)

Impact sociétal

- Améliore l'accessibilité aux services publics ;
- Y-a-t-il un volet « inclusion » des publics fragiles/éloignés?

OUI (1pt)

NON (0pt)

Impact économique

- Augmentation de l'attractivité du territoire

OUI (1pt)

NON (0pt)

PRÉREQUIS TECHNIQUES

- Les études sont éligibles si elles accompagnent un projet d'investissement ou s'inscrivent dans un schéma de développement. Le temps passé par le bénéficiaire pour réaliser lui-même l'étude n'est pas éligible.

Critères spécifiques à l'objectif opérationnel

- Aucun prérequis spécifique

Commentaire :

-

COMMENTAIRE GÉNÉRAL

Empty dashed box for general comments.

Critère stratégique : 5 /5pts

Critères qualitatifs : 3 /5pts

NOTE TOTALE : 8 /10

AVIS DU COMITÉ